

## Compte-rendu du Comité de pilotage national du PNA Loutre d'Europe 5 mars 2026 (visioconférence)

Présents	Excusés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mélanie AZNAR (Groupe Mammalogique d'Auvergne)</li> <li>• Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine, coordinatrice nationale du PNA)</li> <li>• Aurélie BISCH (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace – GEPMA)</li> <li>• Céline BLIN (Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine – GEML)</li> <li>• Gwendal BODILIS (Agence de l'eau Seine-Normandie)</li> <li>• Julie BOILLOT (SFPEM)</li> <li>• Yoann BRESSAN (Office Français de la Biodiversité - OFB)</li> <li>• Jean-François BRETAUD (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - CEREMA)</li> <li>• Camille BRICOUT (SFPEM)</li> <li>• Bénédicte CANAL (LPO Loire)</li> <li>• Florent CLET (DREAL Normandie)</li> <li>• Laurence CLOTTES (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse)</li> <li>• Thierry DELAUNAY (Vinci Autoroutes)</li> <li>• Andréa D'HERVE (SFPEM)</li> <li>• Matthieu DORFIAC (Charente Nature)</li> <li>• Hélène DUGUEPEROUX (DREAL Pays de la Loire)</li> <li>• Ondine DUPUIS (LPO Bourgogne-Franche-Comté)</li> <li>• Ségolène FAUST (DREAL Centre-Val de Loire)</li> <li>• Christine FOURNIER-CHAMBRILLON (personnalité scientifique, Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement – GREGE)</li> <li>• Nicolas FUENTO (LPO PACA)</li> <li>• Rémi HANOTEL (LPO Champagne-Ardenne)</li> <li>• Cécile KAUFFMANN (SFPEM, animatrice nationale du PNA)</li> <li>• Frédéric LEBLANC (Electricité de France)</li> <li>• Guillaume LEBLANC (Lorraine Association Nature – LOANA)</li> <li>• Anthony LE NOZAHIC (Charente Nature)</li> <li>• Alain MARIE (Etangs de France, Fédération Française d'Aquaculture - FFA)</li> <li>• Alexandre MARTIN (LPO Pays de la Loire)</li> <li>• Johan MICHAUX (Université de Liège - GeCoLAB Génétique et conservation/CIRAD)</li> <li>• Odile MOLLE (DIR Massif Central)</li> <li>• Fanny PAPERIN-CARILLO (SFPEM)</li> <li>• Olivier PATRIMONIO (Ministère de la Transition Ecologique - MTE / Direction de l'eau et de la biodiversité - DEB)</li> <li>• Sarah PIERRE (DREAL Bourgogne-Franche-Comté)</li> <li>• Emile PONCET (Conservatoire d'Espaces Naturels - CEN Occitanie)</li> <li>• Meggane RAMOS (Groupe Mammalogique Breton - GMB)</li> <li>• Céline RICHOMME (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES)</li> <li>• Antoine ROCHE (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin - GMHL)</li> <li>• Patricia ROUSSET (DREAL Auvergne Rhône-Alpes)</li> <li>• Thomas RUYS (Groupe de Recherche et d'Intervention sur la Faune Sauvage – GRIFS / SFPEM)</li> <li>• Elise SENELLE (Fédération française d'aquaculture - FFA)</li> <li>• Laurine SEVERAC (DIR Massif Central)</li> <li>• Franck SIMONNET (Groupe Mammalogique Breton – GMB / SFPEM)</li> <li>• Dominique TESSEYRE (Agence de l'Eau Adour-Garonne)</li> <li>• Bastien THOMAS (Groupe Mammalogique Normand)</li> <li>• Éric THOUVENOT (DREAL Grand-Est)</li> <li>• Angélique VILLEGGER (Sologne Nature Environnement)</li> <li>• Judith WERNSDORFER (Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Observatoire de la Faune de Bourgogne – SHNA-OFAB)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estelle CHEVILLARD (Agence de l'Eau Artois-Picardie)</li> <li>• Annabelle CLUZEAU (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire/DGITM)</li> <li>• Alexandre DUMAITRE (DIR Atlantique)</li> <li>• Adélaïde DUVAL (DREAL Occitanie)</li> <li>• Camille FRAISSARD (LPO Hérault)</li> <li>• Olivier GIMENEZ (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)</li> <li>• Olivier HESNARD (CPIE Collines normandes)</li> <li>• Hélène JACQUES (SFPEM)</li> <li>• Simon LACOMBE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)</li> <li>• Damien LERAT (Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Observatoire de la Faune de Bourgogne – SHNA-OFAB)</li> <li>• Guillaume KOTWICA (DREAL Hauts de France)</li> <li>• Olivia MERCIER (OFB Moselle)</li> <li>• Aurore PERRAULT (DREAL Nouvelle-Aquitaine)</li> </ul>

Véronique Barthélemy et Cécile Kauffmann introduisent la réunion en remerciant les nombreux participants.

Véronique Barthélemy souligne tout d'abord l'implication et le dynamisme de très nombreux acteurs, à différentes échelles du territoire (animateurs·trices du PNA au national et en région, collectivités, scientifiques, etc.). Le PNA est désormais décliné dans dix régions. Il ne l'est pas encore en Hauts-de-France ni en Île-de-France, où l'espèce n'est pas encore de retour, mais certaines actions y sont déjà mises en place pour anticiper l'arrivée de la Loutre. La coordination et les collaborations, tant au niveau national que régional, sont multiples : de nombreux échanges entre DREAL, animatrice nationale et animateurs en région, la mise en place de réseaux d'acteurs et de COPIL régionaux, les collaborations avec les gestionnaires de milieux et d'infrastructures, les représentants de la profession piscicole, l'OFB, des chercheurs et vétérinaires, les centres de soins de la faune sauvage, etc. Cette coopération a permis la publication de multiples productions : guides techniques, études locales et nationales...

Ces résultats positifs ont été soulignés par le CNPN lors de la présentation du bilan à mi-parcours du PNA le 19 juin 2025. Le dynamisme du réseau d'acteurs, la forte implication des animateurs en région et des partenaires, ainsi que l'efficacité de l'animation au niveau national sont reconnus. Le CNPN a insisté sur l'importance de poursuivre la mobilisation de moyens et la recherche de partenariats, notamment pour évaluer la dangerosité des ouvrages d'art, et de poursuivre la mise en place d'aménagements en faveur de la Loutre, ainsi que les mesures de cohabitation entre Loutre et activités piscicoles. Dans le contexte des changements globaux, l'accent doit également être mis sur l'action 4 du PNA, relative à la préservation de l'habitat de l'espèce.

Les recommandations et priorisations d'actions émises par le CNPN pour la seconde moitié du PNA sont les suivantes :

- Poursuivre le suivi de l'évolution et de la répartition de la Loutre en France,
- Etablir une nouvelle cartographie mettant en évidence l'évolution de la répartition de l'espèce basée sur les réseaux hydrographiques dans les différents bassins et faire une analyse comparative avec une cartographie de la qualité des eaux de surface à l'échelle nationale,
- Réduire les facteurs de mortalité, notamment la mortalité routière,
- Préserver les habitats de l'espèce et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides,
- Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles, participer à l'aménagement et à la mise en défens des exploitations.

Le [bilan à mi-parcours](#) et l'[avis du CNPN](#) sont disponibles sur le site du PNA.

Cécile Kauffmann présente ensuite le bilan national du PNA pour l'année 2025, ainsi que les perspectives pour l'année 2026.

## CONNAISSANCES ET VEILLE ECOLOGIQUE

### Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

#### Bilan 2025 :

- Mise à jour de la carte de répartition en ligne sur l'Observatoire National des Mammifères (ONM).
- Mise en ligne d'un jeu de données de référence des mailles de présence de la Loutre sur la période 2014-2025 (uniquement quelques données de janvier/février 2025), disponible au téléchargement sous la carte de répartition.
- En 2025, des indices de présence de la Loutre ont été découverts en Belgique (à confirmer), en Allemagne (proches de l'Alsace et de la Moselle) et en Suisse (proche du Doubs), à quelques dizaines de kilomètres de la frontière française. Cela laisse espérer une recolonisation à venir côté français, en provenance de ces pays frontaliers.

#### Perspectives 2026 :

- Mise à jour annuelle de la carte de répartition en ligne et du jeu de données de référence sur l'ONM.
- Mise en place d'un système de validation automatique des données sur l'ONM et mises à jour diverses (centre de ressources, etc.).
- Publication d'une carte du type de présence de l'espèce (commune, localisée, très rare, absence présumée) par département pour la période 2014-2025, en suivant la représentation des cartes réalisées par Charles Lemarchand et Christian Bouchardy (La Loutre d'Europe - Histoire d'une sauvegarde, 2011) concernant la présence de la Loutre entre 1900 et 2011.
- Publication d'un document de recommandations, incluant un protocole d'hygiène à respecter lors des prospections à la recherche d'indices de présence de la Loutre, afin d'éviter la transmission de pathogènes entre les différents sites prospectés (ex : peste de l'écrevisse, chytridiomycose chez les amphibiens, etc.).

### Discussions :

Johan Michaux précise que les indices de présence détectés en Belgique, du côté de la Flandre, correspondraient à des individus en provenance des Pays-Bas suite aux réintroductions faites il y a quelques dizaines d'années.

### **Présentation de l'Observatoire National des Mammifères (Fanny Paperin-Carillo – SFEPM) :**

L'ONM est un outil de la SFEPM qui a pour objectifs l'agrégation de données sur les mammifères à l'échelle nationale, la mise en place d'études, d'inventaires et d'enquêtes pour une vision nationale, ainsi que la validation scientifique des données. Une base de données sous Géonature permet d'intégrer les données collectées auprès des animateurs du PNA Loutre en région et du SINP national.

Le site comporte également un atlas en ligne pour chaque espèce, avec une carte actualisée annuellement (cartes de présence et recensement des cas de mortalité dans le cas de la Loutre), ainsi que des informations générales sur l'espèce, sa biologie et son écologie, les menaces et pressions, etc.

Enfin, un centre de ressources (en cours de refonte) permettra le dépôt de documents directement par les partenaires de la SFEPM : articles scientifiques, rapports d'étude, inventaires, etc. Une fonctionnalité de recherche avancée sera disponible pour cibler les documents par espèce ou par mot-clé.

Actuellement, l'équipe de l'ONM travaille sur un projet de validation scientifique des données. Plusieurs étapes (validation automatique puis validation manuelle) permettent d'attribuer un degré de confiance à une donnée : certain-très probable, probable, douteux, invalide, non réalisable, non évalué. Seules les données « certaines-très probables » et « probables » seront ainsi affichées sur la carte de répartition en ligne.

La première phase de validation automatique s'appuie sur des contrôles effectués à partir de trois référentiels ([Paperin-Carillo et Savouré-Soubelet, 2025](#)) :

- un référentiel géographique, qui a pour objectif de vérifier si le taxon est observé dans une zone où sa présence a été confirmée récemment. Celui-ci a été construit à partir du jeu de données de référence disponible sur l'ONM, à l'échelle de la maille 10x10 km, avec deux statuts : « présence expertisée » et « présence à vérifier ou absence ». Il s'agit bien d'un référentiel de validation et non pas d'une carte d'occurrence. Des mailles avec indices de présence peuvent donc être conservées en statut « présence à vérifier ou absence », par exemple si elles sont situées en front de recolonisation de l'espèce, afin de garder une vigilance sur celles-ci et les faire ressortir dans le processus de validation.
- un référentiel de fiabilité de la technique d'observation, qui a pour objectif de renseigner le degré de fiabilité de détermination d'un taxon par rapport à une technique de contact. Les membres du Groupe Loutre se réuniront au printemps pour valider la liste des techniques pertinentes pour la Loutre et valider la note de fiabilité à accorder à la technique.
- un référentiel temporel qui permet de contrôler la cohérence entre la période favorable à l'observation du taxon dans l'année et la date de l'observation renseignée dans la donnée. Dans le cas de la Loutre, la période favorable a été retenue toute l'année.

Ces trois contrôles se combineront et permettront d'obtenir une note de validation automatique. La phase de validation manuelle interviendra ensuite, avec un contrôle en priorité des données douteuses ou avec un statut incohérent avec celui attribué localement s'il existe. Le statut de validation local est bien pris en compte lors de la phase de validation manuelle, qui consiste à explorer les commentaires et les métadonnées (informations sur la méthode d'observation, etc.). Un retour vers le producteur pourra être fait en cas de doute.

### **Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes**

#### Bilan 2025 :

- Mise à jour de la carte en ligne des cas de mortalité sur l'ONM.
- Constitution de nouveaux kits de prélèvements génétiques grâce à un financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, distribués à la demande aux associations partenaires du PNA qui disposent des dérogations nécessaires à la collecte d'échantillons. Deux réseaux de collecte agissent en parallèle : le réseau du PNA, ainsi que celui de l'OFB qui centralise les échantillons prélevés sur cadavres au laboratoire de Birieux (01). Les échantillons de ces deux réseaux sont transmis au GeCoLab pour des études en cours et à venir.
- Mise à jour du protocole d'autopsies national, qui sera testé lors de plusieurs sessions d'autopsies organisées courant 2026.
- Publication d'un logigramme, réalisé en partenariat avec le réseau SAGIR suite à la découverte d'une loutre positive à l'Influenza aviaire (IAHP) dans les Landes fin 2025. Celui-ci présente les procédures de prise en charge des cadavres découverts en fonction des différents cas de figure :

- destruction volontaire ou mort violente → prise en charge SAGIR et investigations complémentaires,
- individu présentant des symptômes évocateurs d'une maladie réglementée ou découvert en zone de surveillance → prise en charge SAGIR et recherche de l'agent infectieux,
- cas de mortalité anormale, c'est-à-dire hors collision routière ou collision mais avec des symptômes particuliers → prise en charge SAGIR pour autopsie,
- cas de collision routière → prélèvements génétiques *a minima* par les réseaux de collecte en région ou les agents de l'OFB, collecte du cadavre pour autopsie le cas échéant (si organisation d'une session d'autopsies prévue en région : à voir avec l'animateur en région du PNA ou la SFPEM).

Il convient systématiquement de contacter le SD de l'OFB en première intention. Le réseau de collecte peut ensuite être sollicité si l'OFB considère qu'une prise en charge par le SAGIR n'est pas nécessaire.

#### Perspectives 2026 :

- Mise à jour de la carte des cas de mortalité sur l'ONM.
- Transmission des échantillons génétiques centralisés à la SFPEM sur la période 2024-2025 au GeCoLab, notamment dans le cadre d'une thèse à venir.
- Organisation de deux sessions d'autopsies en février et mars 2026, sous forme de formation au nouveau protocole national, dispensées par Christine Fournier-Chambrillon (GREGE) en partenariat avec l'ENVT et l'école vétérinaire Oniris et grâce au financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de Vétérinaires pour la Biodiversité.

### **Présentation des projets du GeCoLab sur la Loutre d'Europe en 2026-2029 (Johan Michaux) :**

Johan Michaux présente le projet de thèse sur la Loutre d'Europe (qui a déjà débuté) du GeCoLab, divisé en trois « work package » (WP) :

- WP1 : ADN environnemental et cartographie. Il s'agit de développer des techniques de PCR digitale pour identifier la présence de la Loutre dans des cours d'eau, y compris ceux présentant des débits élevés. Des premiers essais ont été réalisés dans l'Aube en 2025, mais les résultats n'ont pas permis de détecter la Loutre malgré sa présence connue dans le cours d'eau. Johan sollicite ainsi les structures souhaitant s'impliquer dans le développement de cette méthode afin d'affiner le protocole d'échantillonnage et d'identifier les moments les plus adéquats pour la collecte d'ADNe (25 L d'eau prélevés avec une pompe péristaltique) : en effet, la détection d'ADNe est fortement corrélée à l'activité de la Loutre dans le milieu. A terme, l'objectif de cette méthode est de pouvoir détecter la présence de l'espèce en front de recolonisation, dans les zones où elle marque peu et où la détection d'indices de présence est faible.
- WP2 : Génétique et modélisation démo-génétique. L'idée est de poursuivre les analyses génétiques et la modélisation pour suivre la recolonisation de la Loutre sur le territoire. Les nouvelles données récoltées ces dernières années ont permis d'identifier 6 grandes lignées génétiques pour l'espèce qui correspondent aux populations reliques : Bretagne, côte atlantique, Massif central, Rhône-Alpes, Pyrénées et tout dernièrement le sud-est de la France (données de Camargue et du Mercantour). On constate que ces lignées se rejoignent petit à petit, avec un brassage génétique de plus en plus marqué. La carte disponible (*voir diaporama*) reprend 350 des meilleurs échantillons génétiques collectés. Johan souligne la disparité des échantillons, avec des zones comme l'Occitanie, le centre et le sud-est du territoire notamment, dans lesquelles la collecte d'échantillons complémentaires permettrait de combler les lacunes actuelles d'ici 3 ans. Cette étude s'inscrit dans la continuité des résultats publiés en 2018 ([Pigneur et al., 2018](#)).
- WP3 : Pollution et microbiote. L'objectif consiste à évaluer l'impact des polluants (métaux lourds, micropolluants...) sur la Loutre, comme cela a déjà pu être démontré sur les populations de l'Hérault et de l'Orb. Ici, il s'agirait d'évaluer les concentrations présentes dans les épreintes, avec une étude préliminaire visant à évaluer la corrélation entre le degré de contamination de la Loutre (via des échantillons de foie et de graisse) et le degré de contamination des épreintes qu'elle a produites (prélèvement d'épreintes en formation dans le colon du même individu). La comparaison de ces deux types de prélèvements et de leur degré de contamination permettra de faire un premier calibrage et d'évaluer si les épreintes peuvent être de bons supports d'étude de la contamination des individus aux polluants. La deuxième étape consistera à associer le degré de contamination, estimé à partir des épreintes, à différents facteurs tel que le régime alimentaire. Cela permettra également d'évaluer l'impact des polluants sur le microbiome bactérien des loutres, et éventuellement de mettre en évidence des pathogènes bactériens encore non identifiés.

#### Discussion :

Rémi Hanotel demande s'il est possible de transmettre le protocole de collecte des épreintes. Celui-ci sera transmis aux membres du COPIL à l'issue de la réunion.

Nicolas Fuento se questionne sur la lignée génétique identifiée dans le sud-est de la France : les résultats indiquent-ils que l'espèce n'aurait jamais disparu de Camargue. Cette théorie était fortement avancée pour le vallon de la Roya, mais la Loutre était considérée comme disparue du côté de la Camargue. Johan indique qu'il est difficile de répondre à cette question : soit la présence d'individus serait passée inaperçue, soit il s'agit d'une recolonisation récente dans ce secteur.

Plusieurs animateurs du PNA en région indiquent souhaiter participer à l'étude du GeCoLab (LPO Anjou, Sologne Nature Environnement, LPO Loire, Groupe Mammalogique Normand, Charente Nature...).

Alexandre Martin s'interroge sur la quantité d'échantillons idéale et leur provenance : Johan indique qu'il serait plus intéressant d'avoir quelques échantillons (5 à 10) issus de plusieurs bassins versants, et non pas un grand nombre d'échantillons d'un même bassin.

Anthony Le Nozahic souhaite connaître les zones précises à cibler dans chaque département, au sein desquelles il manque des données et qui seront donc à prioriser pour la collecte d'échantillons. Johan indique qu'il pourra fournir ces éléments et qu'il convient de le contacter directement. Anthony se demande également quelle est la durée de conservation de l'éthanol 96°, ce à quoi Johan répond qu'une conservation est possible jusqu'à 2 ans.

Olivier Patrimonio questionne Johan sur les informations que peut apporter l'étude génétique concernant la vitesse de recolonisation de l'espèce, et si la recolonisation des grands bassins versants de France continentale est envisageable d'ici la fin du PNA ? Johan indique qu'il s'agit de l'un des objectifs de cette thèse. Une estimation de la vitesse de recolonisation peut se faire grâce à la comparaison des données génétiques obtenues dans le passé (depuis plus de 15 ans) avec celles qui seront obtenues ces prochaines années. On peut déjà constater un mixage des lignées génétiques dans plusieurs régions, et petit à petit la présence d'individus dans des zones isolées (Moselle, Mercantour), ce qui tend à montrer que des individus dispersés pourraient parcourir de grandes distances en peu de temps. Cependant, cela ne signifie pas une installation pérenne de populations avec des individus reproducteurs pour le moment.

Frédéric Leblanc s'interroge sur les démarches réglementaires nécessaires pour l'envoi d'éthanol 96° du GeCoLab aux partenaires en région. En tant que laboratoire, le GeCoLab dispose des autorisations de détention de ce type de produits. Il convient en revanche de se renseigner pour les formalités d'envoi postal. Christine Fournier-Chambrillon indique que les démarches pour acheter de l'éthanol à des fins scientifiques sont relativement simples : ces éléments seront fournis aux membres du COPIL, à toute fin utile.

## PROTECTION ET GESTION CONSERVATOIRE

### Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

#### Bilan 2025 :

- Organisation d'un [webinaire sur la restauration des continuités écologiques en faveur de la Loutre](#) sur la plateforme Idealco, avec la participation du GMN, de la SHNA-OFAB et du département de Loire-Atlantique. Ce webinaire a permis de présenter l'espèce et le PNA, des retours d'expérience sur les aménagements des ouvrages d'art et leur coût, la méthode de diagnostic des ouvrages, le suivi d'efficacité et l'entretien des aménagements, ainsi que les aspects réglementaires et les financements mobilisables.
- Publication d'une brochure informative « [Différencier les mammifères semi-aquatiques à fleur d'eau](#) », présentant 7 espèces de mammifères (Loutre, Castor, Ragondin, Putois, Vison d'Europe, Vison d'Amérique et Rat musqué) et leur comportement de nage. 1000 exemplaires ont été imprimés au format papier et distribués aux animateurs du PNA en région. La brochure numérique permet également d'accéder à des vidéos de nage de chaque espèce, hébergées sur la chaîne YouTube de la SFPEM.
- Avis et relecture par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la SFPEM du guide « [Prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de travaux sur cours d'eau](#) (LPO Anjou et DREAL Pays de la Loire).
- Publication de deux documents dans le cadre du groupe de travail sur les relâchers des loutres en détresse : un [guide de cadrage de la procédure de relâcher des loutres](#) à destination des centres de soins de la faune sauvage, ainsi qu'une [fiche grand public](#) sur la marche à suivre et les personnes à contacter en cas de découverte d'un individu en détresse.

#### Perspectives 2026 :

- Publication d'une brochure informative « Loutre et chien » visant à informer les propriétaires de chiens du risque de dérangement lié à la divagation de ces derniers le long des berges.
- Mise à jour du guide de prise en charge d'une loutre en détresse (2015), avec notamment l'actualisation des volets sanitaires et écotoxicologiques.

## Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

### Bilan 2025 :

- Publication des [résultats de l'enquête menée en 2024 auprès des animateur-trices Natura 2000](#) pour évaluer la prise en compte de la Loutre dans la gestion des sites.
- Poursuite de l'enquête sur la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques : recensement des chartes de PNR.
- Partage des données de présence de la Loutre sur le bassin Rhône-Méditerranée à l'Agence de l'eau RMC pour l'ajout d'un indicateur « Linéaire de cours d'eau avec présence de la Loutre » dans le [tableau de bord du SDAGE RMC](#) mis à jour.

Laurence Clottes apporte des précisions sur cet indicateur : dans le cadre de la mise à jour du SDAGE RMC, il a été choisi d'ajouter des indicateurs liés aux espèces semi-aquatiques. La Loutre a été choisie notamment en raison du suivi mené depuis 2011, ce qui permet d'avoir à disposition des données sur l'évolution de sa répartition. D'ici 2028, d'autres espèces bioindicatrices de la qualité de l'eau et des milieux devraient être ajoutées afin de valoriser les effets positifs des actions de restauration des milieux et des continuités écologiques. Des cartes de répartition de la Loutre sur les cours d'eau du bassin, établies par l'OFB, permettent de voir l'évolution entre 2011 et 2021. Laurence rappelle que dans le cadre de la trame turquoise, le programme de l'Agence de l'eau prévoit le financement jusqu'à 80 % d'aménagements en faveur de la restauration des continuités écologiques, ainsi que les études préalables (diagnostics des ouvrages d'art). Cécile Kauffmann invite les représentants des autres Agences de l'eau du territoire à se rapprocher de Laurence pour être mis en relation avec Pascal Roche de l'OFB, qui a réalisé les cartes de répartition pour le SDAGE RMC, afin que la même méthodologie puisse être appliquée en cas d'ajout d'un indicateur similaire dans d'autres SDAGE.

### Perspectives 2026 :

- Poursuite de l'enquête pour évaluer la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques en lien avec la gestion des milieux et des cours d'eau (chartes de parcs naturels, documents de gestion des réserves, ENS, SAGE, études d'impact, dérogations espèces protégées...) : accueil d'une stagiaire de Master 2 entre avril et août 2026.
- Lancement d'un groupe d'échanges sur l'aménagement des ouvrages d'art en faveur de la Loutre, qui pourra déboucher sur la mise en place d'un groupe de travail plus spécifique visant éventuellement à créer un guide ERC ou un recueil de documents techniques sur le sujet (restauration des continuités en faveur de la Loutre, aménagements et restauration des milieux, prise en compte de l'espèce lors de travaux, etc.) pour la fin du PNA.
- Participation de la SFEPM, de la LPO PACA, du GMN et de la SHNA-OFAB au webinar « La trame turquoise et la Loutre d'Europe » organisé par l'ARBE région Sud et diffusé le 17/03/26 de 13h à 14h  
→ [replay disponible en ligne](#).

### Discussions :

Christine Fournier-Chambrillon suggère une concertation avec le PNA Vison d'Europe concernant l'aménagement des ouvrages d'art.

Guillaume Leblanc s'interroge sur la corrélation entre la présence de la Loutre et la qualité de l'eau : est-elle vraiment bioindicatrice ? Selon lui, le retour de l'espèce dans les zones où elle avait disparu semble davantage dépendre de la disponibilité en ressources alimentaires (biomasse piscicole). Yoann Bressan, Johan Michaux, Rémi Hanotel et Bastien Thomas sont du même avis et citent des exemples concrets de loutres présentes dans des cours d'eau très dégradés. Franck Simonnet ajoute également que dans un [article publié en 2015](#), le GMB indiquait : « Si, lorsque la répartition de l'espèce avait atteint son minimum, ses zones de présence correspondaient effectivement aux cours d'eau de bonne qualité, ce caractère indicateur doit aujourd'hui être révisé. En effet, dans la phase de recolonisation actuelle, l'espèce s'installe sur des territoires où la qualité de l'eau ne peut être qualifiée de bonne. Dès lors que le milieu propose des ressources alimentaires et des gîtes en quantité suffisante, son installation est possible. La qualité de l'eau ne va jouer à court terme que sur la densité de proies. »

## **Présentation du guide « Prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de travaux sur cours d'eau » (Alexandre Martin) :**

Alexandre Martin présente le guide publié en 2025 dans le cadre d'un groupe de travail multi-acteurs (syndicats de rivière, CEREMA, PNR, APNE, bureau d'étude, collectivité) coordonné par la LPO Anjou et financé par la DREAL Pays de la Loire.

Trois objectifs étaient identifiés :

- Améliorer la prise en compte de ces espèces en phase chantier,
- Proposer des mesures pour la séquence ERC,

- Sensibiliser les différents acteurs travaillant sur les cours d'eau aux impacts que peuvent avoir les travaux sur ces espèces.

Le guide est divisé en six fiches, adaptées à chaque milieu : berges, ripisylves et végétation herbacée, lit mineur, ouvrages hydrauliques et ouvrages de rétablissement des écoulements, zones humides, plans d'eau. Chaque fiche comporte une définition du milieu et de son utilisation par les espèces, les types de travaux qui peuvent être effectués, les impacts potentiels des travaux sur les espèces, des propositions de mesures à mettre en place, ainsi que des schémas techniques.

Ce document a été diffusé largement via les réseaux partenaires, ainsi que sur des centres de ressources. Un [webinaire](#) sera également diffusé sur la plateforme Idealco en mars 2026, durant lequel le guide sera notamment présenté en complément des aspects réglementaires et de retours d'expérience de syndicats de rivières.

#### Discussions :

Patricia Rousset demande si des retours d'expériences font mention de la gestion des Ragondins. Alexandre indique que les mesures de gestion des EEE ne sont pas prises en compte dans le guide.

Frédéric Leblanc regrette qu'aucun aménageur n'ait fait partie du groupe de travail, afin d'apporter une expertise technique sur la mise en application des recommandations, car dans certains documents existants, les mesures préconisées sont parfois difficilement applicables sur site (notamment dans le cas des barrages hydrauliques). Alexandre précise que le guide étant orienté sur la région des Pays de la Loire, certains types d'ouvrages ne sont effectivement pas ciblés (bien que le guide en lui-même soit applicable à toutes les régions). La présence du CEREMA et de techniciens rivières au sein du groupe de travail a permis d'apporter un regard « pratique » sur l'application des mesures recommandées. Frédéric propose éventuellement d'ajouter par la suite à ce guide des annexes permettant de cibler des cas particuliers.

Hélène Duguépéroux ajoute que certains retours sur ce guide soulèvent son manque d'exhaustivité. Elle souligne le fait que la publication d'un tel document constitue une première approche du sujet (il s'agit du premier guide sur les mammifères semi-aquatiques publié sur cette thématique). Celui-ci ne permet ni d'englober l'ensemble des espèces et des milieux à considérer, ni de mobiliser l'ensemble des acteurs potentiellement concernés. Plusieurs guides seraient nécessaires. Par ailleurs, ce document a vocation à formuler des préconisations mais ne peut garantir l'applicabilité de toutes les mesures selon les contextes.

Bastien Thomas ajoute qu'un guide similaire va être publié en Normandie en 2026. La phase de relecture sera ouverte aux personnes qui le souhaitent. Bastien invite les membres du COPIL à le contacter directement s'ils désirent apporter leur expertise. Thierry Delaunay, Frédéric Leblanc et Jean-François Bretaud indiquent se porter volontaires.

## **Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles**

#### Bilan 2025 :

- Rédaction d'un premier bilan de l'expérimentation relative à la protection des étangs de pêche par modification du ratio d'empoisonnement. Les premiers résultats sont positifs mais l'étude doit se poursuivre afin d'évaluer l'efficacité de la méthode à moyen terme et pallier aux biais survenus durant les premières années d'expérimentation. Un bilan final sera publié pour la fin du PNA.
- Accompagnement par la SFPEM d'étudiants en BUT parcours Agronomie (IUT Nancy Brabois) dans le cadre d'une enquête qui sera menée auprès des pisciculteurs du Grand-Est.
- Présentation (en visioconférence) des actions « Loutre et pisciculture » menées dans le cadre du PNA lors de l'Eurasian Otter Workshop organisé par l'International Otter Survival Fund à Colchester (Royaume-Uni).
- Obtention par la SFPEM d'un financement via le Fonds Vert Nouvelle-Aquitaine afin de mener des actions au niveau national sur la période 2025-2027 (expertises, formation des animateurs en région, expérimentation pour la protection des étangs de pisciculture, rédaction d'un guide d'accompagnement technique et financier à destination des pisciculteurs).
  - ➔ Début 2026 : formation des animateurs du PNA Loutre en région à la médiation et aux expertises afin de démultiplier celles-ci au plus près des territoires.

#### Perspectives 2026 :

- Poursuite des expertises selon la demande (6 expertises financées au niveau national jusqu'en 2027).
- Lancement d'une expérimentation pour la protection des étangs de pisciculture par effarouchement lumineux (lumières clignotantes aléatoires) chez des pisciculteurs volontaires.
- Poursuite de la rédaction d'un guide d'accompagnement technique et financier à destination des pisciculteurs, avec préconisations d'aménagements ou de méthodes à appliquer face à la prédation de la Loutre.

### Discussions :

Alain Marié précise que le gardon peut être une espèce de poisson qui se négocie de manière assez forte par les pisciculteurs. Il suggère éventuellement de mettre en place des plans d'eau de diversion avec des poissons sans valeur ajoutée (poissons chats, perches arc-en-ciel, etc.) pour y attirer la Loutre. Cécile Kauffmann indique que cette méthode a déjà été testée par Stéphane Raimond mais qu'elle ne s'avère pas intéressante dans la mesure où il ne s'agit que d'une diversion temporaire et qu'au contraire, cela risque de créer un garde-manger supplémentaire pour la Loutre qui, une fois le bassin vide ira se rabattre sur l'étang. Franck Simonnet précise cependant que certaines méthodes, bien qu'elles ne semblent pas fonctionnelles dans certains cas, ne sont pas à exclure et peuvent s'avérer pertinentes dans d'autres contextes, éventuellement en complément d'autres méthodes préconisées.

Alain Marié questionne également les possibilités d'accompagnement du PNA dans la recherche de financements complémentaires au FEAMPA (auprès de la Région, du Département, des communes, etc.) pour protéger les piscicultures en bassins. Cécile Kauffmann confirme que la SFEPM, mais également les animateurs du PNA en région et les DREAL peuvent être sollicités par les pisciculteurs souhaitant déposer des dossiers FEAMPA et être accompagnés dans la recherche de financements complémentaires. Ces dernières années, aucune sollicitation de ce type n'a été identifiée. Alain Marié précise que la FFA se chargera de mettre en relation les pisciculteurs souhaitant réaliser des aménagements avec les [personnes ressources du PNA Loutre](#).

Guillaume Leblanc souligne la nécessité de faire le lien avec d'autres PNA / PRA, comme celui en faveur des Aigles pêcheurs, notamment dans le cadre de la rédaction du guide technique prévu pour la fin du PNA afin de mutualiser les informations concernant des méthodes de protection.

Frédéric Leblanc suggère également de s'intéresser aux méthodes de protection mises en place dans les pays de l'Est (ex : Autriche et République tchèque) face à la prédation de la Loutre, dans lesquels les bassins de diversion semblent fonctionner, afin de comprendre pour quelle raison cette méthode n'apparaît pas opérationnelle en France et comment l'adapter. Une actualisation de la bibliographie sur le sujet pourrait être faite, ainsi que des échanges avec les professionnels piscicoles de ces pays. Alain Marié précise qu'il y a une très grosse déprise de la pisciculture en France, en grande partie à cause du Cormoran, tandis que dans les pays de l'Est les tirs sur ces oiseaux sont autorisés. Il se demande si les tirs dérangent éventuellement la Loutre. L'animatrice nationale effectuera des recherches bibliographiques à ce sujet et prévoit d'échanger sur la problématique qui sera justement abordée par les autrichiens lors du séminaire organisée par le WWF Belgique ce mois-ci.

Alain Marié indique qu'il sollicitera le réseau des pisciculteurs d'étangs afin de mobiliser des volontaires pour tester la méthode d'effarouchement lumineux.

## **COMMUNICATION ET ANIMATION**

### **Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public**

#### Bilan 2025 :

- Prêt des [kakémonos](#) au fil de l'eau (2 prêts en 2025).
- Signature de 35 nouvelles conventions « Havres de Paix » (record depuis le lancement du second PNA).
- Publication des lettres d'actualités du PNA : l'[ECHO du PNA n°17](#) et [La Catiche n°7](#).
- Création d'un agenda en ligne « [Les Rendez-vous Loutre](#) » permettant le recensement des événements en lien avec la Loutre sur l'ensemble du territoire.
- Présentations du PNA lors de divers séminaires, conférences, formations (séminaire « Eau » Polytech Montpellier, formation Loutre Biodi'Vert, etc.)

#### Perspectives 2026 :

- Participation à divers événements selon les opportunités pour présenter la Loutre et le PNA : journée de conférences organisée dans le cadre du projet Interreg entre la Belgique et les Pays Bas (WWF Belgique – Anvers), journée mondiale de la Loutre (organisation d'un événement à Bourges), Rencontres de Die (conférence), formation Biodi'Vert, etc.
- Poursuite de l'expansion de l'opération « Havre de Paix » (développement du partenariat avec de nouvelles associations relais en région).
- Eventuelles présentations ou posters lors du 43<sup>ème</sup> colloque francophone de mammalogie organisé par le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse et la SFEPM du 23 au 25 octobre 2026, à Nismes (Belgique). Le thème portera sur les mammifères dans les zones protégées.

### Discussions :

Christine Fourier-Chambrillon informe qu'elle déposera une proposition de présentation pour le [36<sup>ème</sup> colloque européen sur les Mustélidés](#), sur le sujet de l'exposition des Mustélidés (Loutre, Vison d'Europe,

Vison d'Amérique et Putois) aux anticoagulants rodenticides en Nouvelle-Aquitaine. Ce colloque se tiendra en Pologne au mois d'octobre 2026.

## Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

### Bilan 2025 :

- COPIL national du PNA en mars 2025.
- Réunion du Groupe Loutre national (décalée à début février 2026 en présentiel).
- Publication du bilan à mi-parcours du PNA et présentation devant le CNPN (juin 2025).
- Participation de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la SFPEM au [séminaire de mutualisation des PNA](#) organisé par la SHF : animation d'un atelier technique « outils d'évaluation des PNA ».
- Echanges transfrontaliers (Allemagne et Belgique).

### Perspectives 2026 :

- Publication du bilan national 2025.
- Organisation d'une nouvelle réunion du Groupe Loutre national fin 2026.
- Accompagnement des déclinaisons du PNA en région (notamment en Occitanie et dans le Grand-Est dont le lancement est récent).

## Bilan financier

Au niveau national, 45 295,00 € de financements ont été alloués à la SFPEM par la DREAL Nouvelle-Aquitaine en 2025 pour l'animation nationale du PNA, ainsi que la mise en œuvre des actions 2, 3 et 6 du PNA (kits de prélèvements génétiques, organisations de deux sessions de formation aux autopsies et impression de la brochure sur les mammifères semi-aquatiques). Un financement de 74 995,00 € a également été obtenu via le Fonds Vert Nouvelle-Aquitaine pour la période 2025-2027 pour la mise en œuvre d'actions « Loutre et pisciculture » (0 € touchés en 2025).

Les financements obtenus en région figureront dans le bilan annuel 2025.

Frédéric Leblanc suggère de trouver des financements via le Ministère de l'Agriculture sur la thématique « Loutre et pisciculture ». Alain Marié répond que la filière piscicole est affiliée à la pêche maritime, et donc au Ministère de la Mer et ainsi de l'Environnement.

## La déclinaison du PNA Loutre en régions : actions entreprises en 2025 et perspectives 2026

Les opérateurs des déclinaisons régionales du plan sont invités à présenter des actions phares mises en œuvre dans leur région en 2025 (*voir diaporama*).

Région	Structure(s) opératrice(s)	Actions principales
Auvergne Rhône - Alpes	GMA, LPO AuRA	<i>Voir bilan national 2025</i>
Bourgogne Franche - Comté	SHNA-OFAB, LPO BFC	Grâce au financement via le Fonds Vert BFC, la <b>LPO BFC</b> et la <b>SHNA-OFAB</b> ont poursuivi leurs actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcement du réseau d'observateurs bénévoles avec organisation d'une nouvelle formation en 2025 (toujours pas de nouveaux indices relevés côté Franche-Comté depuis 2022).</li> <li>- diagnostics d'ouvrages d'art en Bourgogne (1 013 diagnostics en 2025) et aménagement de 47 ouvrages dont 4 panneaux de signalisation routière. En Franche-Comté, 44 ouvrages ont également été diagnostiqués cette année.</li> <li>- suivi de 10 banquettes aménagées en Bourgogne avec des pièges-photos, dont 3 pour lesquelles l'utilisation par la Loutre a pu être confirmée (23 passages).</li> <li>- 11 visites de piscicultures réalisées par la SHNA pour sensibiliser les propriétaires : 4 projets d'expertises, dont une déjà réalisée en 2025.</li> </ul>

Région	Structure(s) opératrice(s)	Actions principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'une exposition « A pas de loutre » sous forme de 8 panneaux et d'une bâche, ainsi que d'une loutre en résine.</li> <li>- développement d'outils pédagogiques pour les animations scolaires (plateau de jeu).</li> </ul>
Bretagne	GMB	<p>En 2025, les principales actions menées par le <b>GMB</b> se sont traduites par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite du suivi de l'espèce et du recensement des cas de mortalité, à la fois en front de recolonisation et en zone de présence permanente dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne,</li> <li>- l'accueil d'un stagiaire pour évaluer le protocole de suivi de la Loutre à l'échelle d'un bassin versant (voir <a href="#">rapport de stage</a>),</li> <li>- le diagnostic d'ouvrages d'art (plus de 4 000 déjà diagnostiqués en Bretagne), ainsi que l'élaboration d'une base de données sous Géonature qui permettra de recenser l'ensemble de ces ouvrages.</li> </ul> <p>En 2026, un livret d'identification des indices de présence de la Loutre sera publié.</p> <p>Un travail a également été mené par Simon Lacombe dans le cadre de sa thèse sur la Loutre d'Europe, pour modéliser le risque de collision routière en fonction de différents facteurs environnementaux (réseau routier, réseau hydraulique, occupation des sols, urbanisation, etc.) à partir des données de mortalité collectées en Bretagne. Un article a été soumis au Journal of Applied Ecology début 2026.</p>
Centre - Val de Loire	SNE	<p>Dans le cadre du PRA, plusieurs actions prioritaires ont été ciblées en 2025, parmi lesquelles le suivi de la recolonisation et de la répartition de la Loutre dans la région. Une journée technique a été organisée par Sologne Nature Environnement et a réuni 35 personnes issues de syndicats de rivière, d'APNE, de réserves naturelles, de fédérations de chasseurs et de l'OFB. La formation théorique en salle a été complétée par une sortie sur le terrain afin d'identifier les indices de présence de l'espèce et mettre en œuvre le protocole de prospection au sein d'un site labellisé Havre de Paix.</p> <p><i>Voir les autres actions menées en Centre-Val de Loire dans le bilan national 2025.</i></p>
Grand Est	LPO Champagne-Ardenne, LoANa, GEML, GEPMA	<p>2025 a constitué la première année de mise en œuvre d'actions en faveur de la Loutre dans le Grand-Est.</p> <p>Une formation à destination des naturalistes professionnels de la région et de l'OFB a été organisée par la <b>LPO Champagne-Ardenne</b>, dispensée par Ludovic Jouve (naturaliste indépendant), ainsi qu'une seconde à destination des bénévoles d'associations. La reconnaissance des indices de présence et le diagnostic des ouvrages d'art ont notamment été abordés. Dans cette ex-région, l'espèce est uniquement présente sur le cours d'eau de la Vanne (depuis 2022). Des prélèvements d'eau pour analyse d'ADNe ont été effectués en 2025. Tous se sont révélés négatifs, quand bien même la présence de la Loutre est avérée. Cela peut s'expliquer par un milieu trop agité ou trop peu stagnant, ou à une présence de l'espèce trop faible et donc une quantité d'ADN insuffisante. Le protocole sera à affiner.</p> <p>Du côté de la Lorraine, le <b>GEML</b> et <b>LoANa</b> ont participé à la formation de la LPO, ainsi qu'à une formation organisée en Bourgogne par la SHNA-OFAB. Une visioconférence « Apéro Loutre » a été réalisée à destination du réseau Loutre lorrain afin de former des groupes de prospecteurs bénévoles par sous-secteurs hydrographiques. LoANa a prospecté dans le secteur de Sarreguemines, en suivant le protocole spécifique aux fronts de recolonisation qui s'est avéré difficile à appliquer. Des indices de présence ont été relevés dans ce secteur par l'<b>OFB 57</b>, sur le cours d'eau de la Blies.</p> <p>Le <b>GEPMA</b>, pour l'Alsace, a également participé à la formation en Champagne-Ardenne et poursuit sa sensibilisation auprès du réseau de bénévoles alsaciens à la reconnaissance d'indices de présence.</p>
Hauts-de-France	-	<p>Dans les Hauts-de-France, bien que le retour de la Loutre ne soit pas encore signalé, la <b>DREAL</b> diffuse les actualités nationales du PNA au sein du réseau naturaliste. En 2025, elle a également participé aux échanges avec les acteurs œuvrant pour la préservation de l'espèce en Belgique. Des prospections « mammifères semi-aquatiques » sont également réalisées chaque année dans le cadre d'une étude sur les ripisylves, ainsi qu'une formation à destination des</p>

Région	Structure(s) opératrice(s)	Actions principales
		agents du réseau Castor durant laquelle la reconnaissance des indices de présence de la Loutre est systématiquement abordée.
Ile-de-France	-	-
Normandie	GMN, CPIE Collines Normandes	<p>Le PRA en faveur des mammifères semi-aquatiques, qui comprend la déclinaison du PNA Loutre, a officiellement été validé en 2025. Les principales actions menées cette année comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le diagnostic d'ouvrages d'art sur les bassins de présence de l'espèce et en front de recolonisation (plus de 3 500 ouvrages déjà diagnostiqués à l'échelle de la région, par le <b>GMN</b>, le <b>CPIE 61</b> et le PNR MCB). Le GMN assurera la maîtrise d'ouvrage (financement et supervision des travaux pour une vingtaine d'ouvrages des bassins versants de l'Orne et de la Dives) et pourra ainsi coordonner l'aménagement de banquettes à Loutre sur la période 2026-2028.</li> <li>- l'accompagnement technique des gestionnaires et des techniciens rivière dans des projets de restauration de cours d'eau et de zones humides.</li> <li>- l'organisation de formations à destination des professionnels et du grand public.</li> <li>- la mise en place d'une campagne de sensibilisation routière dans le département de l'Orne, en partenariat avec le CPIE 61, avec l'implantation d'une vingtaine de panneaux « Vigilance loutres – Ne m'écrasez pas ! » au niveau des ouvrages difficilement aménageables.</li> </ul>
Nouvelle-Aquitaine	GRIFS, GREGE, Charente Nature, GMHL	<p>En ex-Aquitaine, le <b>GRIFS</b> a poursuivi les actions de suivi (notamment dans les Pyrénées atlantiques et dans les Landes afin de compléter les zones blanches), le recensement des cas de mortalité, la réalisation d'autopsies (15 partenaires impliqués), l'accompagnement dans l'aménagement des ouvrages d'art en faveur du Vison d'Europe et bénéficiant à la Loutre, et les actions de communication auprès du grand public (conférences). Grâce au financement via le Fonds Vert Nouvelle-Aquitaine prévu sur la période 2023-2026, une dizaine d'autopsies peuvent être réalisées chaque année. En 2025, 11 individus (majoritairement des femelles matures) ont été autopsiés par le <b>GREGE</b> : 8 collisions routières + une potentielle collision fluviale, et 2 cas de mortalité par morsures violentes. Un cas de loutre morte par collision mais positive à l'IAHP a également été relevé dans les Landes (prise en charge par le réseau SAGIR).</p> <p>Dans l'ex-région Poitou-Charentes, les associations du réseau Poitou-Charentes Nature ont poursuivi la mise en œuvre d'actions sous la coordination de <b>Charente Nature</b>. L'accent a été mis sur le diagnostic des ouvrages d'art en 2025 (ajout de la Loutre dans les fiches expertises initialement destinées aux diagnostics en faveur des chauves-souris). Le GMB est notamment venu former les équipes locales à la méthode de diagnostic des ouvrages. Un réseau de collecte est en cours de création pour l'échantillonnage génétique sur cadavres. L'espèce est bien installée dans la région et les bénévoles du réseau sont sollicités pour la prospection des quelques secteurs encore exempts d'indices de présence.</p> <p>En ex-Limousin, le <b>GMHL</b> a poursuivi la mise en œuvre des actions habituelles en partenariat avec des nombreux acteurs (syndicats de rivière, communes, PNR, APNE, GREGE), notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la collecte de cadavres de loutres,</li> <li>- la réalisation de cartes de présence de la Loutre et du Castor par département, qui ont été transmises aux DDT pour la prise d'arrêtés préfectoraux relatifs à l'interdiction des pièges tuants aux abords des cours de présence de ces espèces.</li> <li>- des préconisations en amont de la restauration d'ouvrages d'art.</li> <li>- la création d'un diaporama ludique destiné aux animations diverses pour le grand public.</li> </ul>
Occitanie	CEN Occitanie, NEO, LPO Occitanie	<p>En Occitanie, les APNE locales (<b>CEN Occitanie</b>, <b>NEO</b>, <b>LPO Occitanie</b> et autres associations partenaires) se sont réunies en 2025 pour élaborer un plan d'actions et cibler les actions prioritaires à mettre en œuvre dès 2026, grâce à un financement de la DREAL Occitanie.</p> <p>L'<b>OFB</b> a également mis à jour la carte de répartition régionale de la Loutre cette année.</p>
Pays de la Loire	LPO Anjou	<p>Les principales actions de la <b>LPO Anjou</b> en 2025 se sont traduites par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite d'un suivi concerté à l'échelle de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire avec les structures partenaires locales. L'objectif est de développer</li> </ul>

Région	Structure(s) opératrice(s)	Actions principales
		<p>des réseaux de prospections similaires en Loire-Atlantique et en Vendée à partir de 2026, afin d'avoir un réseau formé à l'échelle régionale d'ici 2027.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la publication du guide pour la « Prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de travaux sur cours d'eau ».</li> <li>- la création d'un livret présentant le « réseau mammifères semi-aquatiques du Maine-et-Loire », avec l'objectif de créer un document similaire à l'échelle régionale ces prochaines années.</li> </ul>
Sud / PACA	LPO PACA	<p>En 2025, les actions se sont poursuivies dans le cadre de la déclinaison régionale par la <b>LPO PACA</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- coordination du réseau de prospecteurs bénévoles : une centaine de mailles sélectionnées pour les prospections. Des secteurs semblent cette année désertés par l'espèce, notamment la Durance amont.</li> <li>- organisation de trois formations à la reconnaissance d'indices de présence : deux à destination des professionnels et du grand public, et une pour le syndicat de rivière de la Durance et les agents de l'OFB.</li> <li>- organisation d'un webinar à destination du grand public (116 participants).</li> <li>- dépôt d'un dossier Fonds Vert avec financement complémentaire de l'Agence de l'eau RMC : ces subventions pourraient permettre de mener des actions de plus grande ampleur en PACA (identification des points noirs de mortalité, restauration des continuités écologiques, etc.).</li> </ul>

Véronique Barthélemy et Cécile Kauffmann remercient les participants. La réunion se termine à 12h30.

Compte-rendu rédigé par Cécile Kauffmann – 16/04/2026  
 Relecture : Véronique Barthélemy